

education.gouv.fr

Accueil > Le Bulletin officiel > 2015 > n°47 du 17 décembre 2015 > Informations générales



Informations générales

Vacances de postes

Candidature à des emplois de directeur national, régional ou départemental de l'UNSS année scolaire 2016-2017

NOR: MENH1528757N

note de service n° 2015-210 du 10-12-2015

MENESR - DGRH B2-4

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale

La présente note de service précise les conditions de dépôt et d'instruction des candidatures aux emplois de :

- directeur(trice) national adjoint(e) de l'UNSS;
- directeur(trice) et directeur(trice) adjoint(e) de service régional, conseiller(ère) technique auprès d'un recteur ;
- directeur(trice) et directeur(trice) adjoint(e) de service départemental, conseiller(ère) technique auprès d'un IA-Dasen.

1 - Conditions de candidature

Ouverts aux enseignants(es) d'EPS ou autres fonctionnaires d'État titulaires de catégorie A.

Les candidats(es) retenus(es) devront notamment être en mesure :

- d'animer les activités régionales ou départementales du sport scolaire par un travail étroit avec les enseignants(es) d'EPS, les coordonnateurs(trices) de district, les chefs(fes) d'établissement présidents(es) des associations sportives (AS);
- d'être force de propositions pour orienter et dynamiser le plan départemental ou académique de développement du sport
- de mener à bien les différents projets d'organisation des championnats UNSS (de district, départementaux, académiques, nationaux ou internationaux) organisés dans le département ou l'académie ;
- de décliner au niveau local les différentes conventions de partenariat signées au niveau national avec les fédérations sportives:
- de mener un travail de valorisation du sport scolaire avec les responsables sportifs(ves) des différentes collectivités territoriales, les comités régionaux et départementaux du comité national olympique et sportif français (CROS et CDOS) et comité paralympique et sportif français, enfin les clubs sportifs, ligues et fédérations sportives ;
- de décliner la convention-cadre signée le 18 septembre 2013 avec le comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le ministère chargé des sports ;
- de participer à la réussite des actions éducatives (citoyenneté, santé, lutte contre la violence, etc.) menées par des associations complémentaires de l'éducation nationale ou partenaires du ministère et de l'UNSS dans le cadre d'opérations d'éducation par le sport ;
- d'assurer la gestion du service conformément aux statuts de l'UNSS ;
- de mettre en œuvre un programme régional ou départemental en relation avec les directives du ministère chargé de l'éducation nationale, les objectifs du ministère chargé des sports et le projet national de l'UNSS ;
- d'organiser et diriger un service UNSS ;
- de coordonner l'ensemble des organisations sportives de l'UNSS ;
- de représenter l'UNSS auprès des institutions, des collectivités et des partenaires.

2 - Constitution des dossiers et examen des candidatures

a - Candidatures aux emplois de directeur(trice) et directeur(trice) adjoint(e) de service régional, conseiller(ère) technique auprès d'un(e) recteur(trice) ou directeur(trice) et directeur(trice) adjoint(e) de service départemental, conseiller(ère) technique auprès d'un(e) IA-Dasen

Le formulaire de candidature est joint en annexe de cette publication ou est à télécharger sur le site de l'UNSS dès parution du présent avis (http://www.unss.org/).

Il doit être transmis par la voie hiérarchique au rectorat de l'académie concerné, accompagné d'un curriculum vitae et de toute pièce attestant les qualifications et compétences.

Les dossiers sont examinés et classés par chaque recteur.

L'envoi simultané d'un exemplaire à la direction nationale de l'UNSS, 13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, est à effectuer dans le même délai. Le directeur national de l'UNSS fera parvenir à chaque recteur(trice) l'avis qu'il donne sur les candidatures dans un délai de 15 jours suivant la date limite de réception des candidatures mentionnée au point 3) de la présente note.

b - Candidatures aux emplois de directeurs(trices) nationaux adjoints de l'UNSS

Le formulaire de candidature est joint en annexe de cette publication ou est à télécharger sur le site de l'UNSS dès parution du

présent avis (http://www.unss.org/).

Il doit être transmis par la voie hiérarchique au directeur de l'UNSS, accompagné d'un curriculum vitae et de toute pièce attestant les qualifications et compétences.

Les dossiers seront examinés et classés par la direction de l'UNSS.

Ce classement fera l'objet d'un examen en commission de suivi.

3 - Calendrier

Les candidatures sont à adresser dans un délai de quatre semaines suivant la date de parution du présent B.O.E.N.

Les recteurs(trices) et le directeur national de l'UNSS adresseront la liste des candidats(es) retenus(es) à la direction générale des ressources humaines avant le 18 février 2016.

Les candidats(es) seront informés(es) avant cette date de la suite donnée à leur candidature.

L'attention des candidats(es) participant également au mouvement national à gestion déconcentrée est appelée sur le fait que le recrutement sur un poste de directeur(trice) national(e) adjoint(e) ou de directeur(trice) de service UNSS, conseiller(ère) technique auprès du recteur(trice) d'académie ou de l'IA-Dasen pour le sport scolaire entraînera l'annulation de cette participation.

4 - Position administrative des personnels recrutés

Les personnels recrutés sur des postes de directeurs nationaux adjoints seront placés en position de détachement auprès de l'UNSS par arrêté ministériel (DGRH B2-4).

Les personnels recrutés sur des postes de directeur ou directeur(trice) adjoint(e) de service régional ou départemental seront désignés pour exercer leurs fonctions, en position d'activité, dans l'académie de recrutement par arrêté ministériel (DGRH B2-2) en cas de changement d'académie, ou par arrêté du recteur en cas de changement de poste dans l'académie.

5 - Postes vacants et susceptibles d'être vacants à la rentrée 2016

Postes vacants:

Académie de Clermont-Ferrand

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen du Cantal

Académie de Créteil

- Directeur(trice) adjoint(e) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de la Seine-Saint-Denis
- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen du Val-de-Marne

Académie de Grenoble

- Directeur(trice) adjoint(e) du service régional, conseiller(ère) technique auprès du recteur de l'académie

Académie de la Guadeloupe

- Directeur(trice) du service régional

Académie de Lille

- Directeur(trice) adjoint(e) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen du Pas-de-Calais Académie de Reims

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de la Marne

Académie de Toulouse

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen du Lot

Académie de Versailles

- Directeur(trice) adjoint(e) du service régional, conseiller(ère) technique auprès du recteur de l'académie
- Directeur(trice) adjoint(e) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de l'Essonne

Postes susceptibles d'être vacants :

Académie d'Aix-Marseille

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen des Alpes-de-Hautes-Provence
- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen du Vaucluse

Académie de Bordeaux

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de la Dordogne
- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de la Gironde

Académie de Caen

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de la Manche
- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de l'Orne

Académie de Clermont-Ferrand

- Directeur(trice) du service régional
- Directeur(trice) adjoint(e) du service régional, conseiller(ère) technique auprès du recteur de l'académie

Académie de Créteil

- Directeur(trice) adjoint(e) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen du Val-de-Marne

Académie de Grenoble

- Directeur(trice) adjoint(e) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de l'Isère
- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de la Savoie

Académie de la Réunion

- Directeur (trice) du service régional

Académie de Lyon

- Directeur(trice) adjoint(e) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de la Loire
- Directeur(trice) adjoint(e) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen du Rhône

Académie de Nancy-Metz

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen des Vosges

Académie de Nantes

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de la Loire-Atlantique Académie d'Orléans-Tours
- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen du Cher
- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de l'Indre

Académie de Reims

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de la Haute-Marne Académie de Strasbourg

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen du Bas-Rhin

Académie de Toulouse

- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen du Tarn et Garonne Académie de Versailles
- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen de l'Essonne
- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen des Hauts-de-Seine
- Directeur(trice) adjoint(e) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen des Hauts-de-Seine
- Directeur(trice) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen des Yvelines
- Directeur(trice) adjoint(e) du service départemental, conseiller(ère) technique auprès de l'IA-Dasen des Yvelines

Direction Nationale

- Directeur(trice) national(e) adjoint(e).

Les postes amenés à devenir vacants ou non pourvus à l'issue de la procédure décrite dans la présente note, ou créés durant l'année scolaire feront l'objet d'une publication sur la Bourse Interministérielle de l'Emploi public (BIEP: www.biep.gouv.fr/) par les services académiques et sur le site de l'UNSS.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation.

La directrice générale des ressources humaines,

Catherine Gaudy

Annexe

Candidature à un poste de directeur(trice) national(e) adjoint(e) ou de directeur(trice) de service UNSS, conseiller(ère) technique auprès du (de la) recteur (trice) d'académie ou de l'IA-Dasen pour le sport scolaire - rentrée 2016

NOM:
Prénom :
Adresse personnelle (indispensable):
Téléphone fixe :
Portable :
Professionnel :
Date de naissance :
Corps:
Grade :
Échelon :
Affectation actuelle :
/ille :
Département :
Académie :
Est candidat(e) au poste
Postes demandés :
Classer dans l'ordre de préférence tous les postes demandés y compris ceux formulés pour une autre académie)
1.
2.
3.
4.
5.
5.
7.
3.
9.
10.
Autres :
Précédentes demandes de postes UNSS et années :

Participez-vous également au mouvement national à gestion déconcentrée ? OUI / NON

L'attention des candidats(es) participant également au mouvement national à gestion déconcentrée est appelée sur le fait que le recrutement sur un poste de directeur(trice) national(e) adjoint(e) ou de directeur(trice) de service UNSS, conseiller(ère) technique auprès du recteur(trice) d'académie ou de l'IA-Dasen pour le sport scolaire entraînera l'annulation de cette participation.

- Investissement à l'UNSS :
- Motivations :
- Expérience dans le monde associatif et sportif :
- Diplômes ou formations complémentaires :
Je m'engage à accepter tout poste figurant dans les postes demandés.
Signature
Avis du chef d'établissement ou de service

Avis du directeur(trice) du service régional UNSS intégrant l'avis du directeur(trice) du service départemental UNSS de l'agent

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Avis du recteur(trice) de l'académie d'exercice

Retrouvez les textes réglementaires du Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche sur : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo